



Réf. Farde e-Assemblées : 2326539

N° OJ : 117

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2020

Objet : Convention entre l'asbl Mission Locale pour l'Emploi et la Ville de Bruxelles.- Subside 2020.- Frais d'exploitation et de fonctionnement.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles a prévu en budget ordinaire de 2020 un subside nominatif au bénéfice de l'asbl Mission Locale pour l'Emploi d'un montant de 466.140,00 EUR pour couvrir les frais de fonctionnement ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : la convention pour l'octroi d'un subside pour l'exercice 2020 entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Mission Locale pour l'Emploi ayant pour but de fixer le mode d'utilisation du subside octroyé par la Ville - frais d'exploitation et fonctionnement au bd d'Anvers 26 - est adoptée.

Annexes :

[Mission locale de l'Emploi - subside 2020 - Convention FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)